RAPPORT N° 191

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de L'Education et des Collèges Service Informatisation des Collèges 11437

## RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET : Collège Adolphe Monticelli : demande de subvention pour l'achat d'équipement robotique pédagogique.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre du Plan Charlemagne, le Département souhaite équiper les établissements de matériels numériques innovants, en encourageant notamment le développement de nouveaux projets pédagogiques au sein des collèges.

Ainsi, il est proposé d'attribuer une subvention au collège Adolphe Monticelli à Marseille pour l'acquisition d'un lot de 6 robots pédagogiques M'Bots, dont la fonction est la mise en pratique des travaux de programmations informatiques.

Cet équipement pertinent s'inscrit dans les objectifs départementaux en matière de soutien aux projets spécifiques des collèges et de développement des usages du numérique au service des collégiens.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la décision ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL